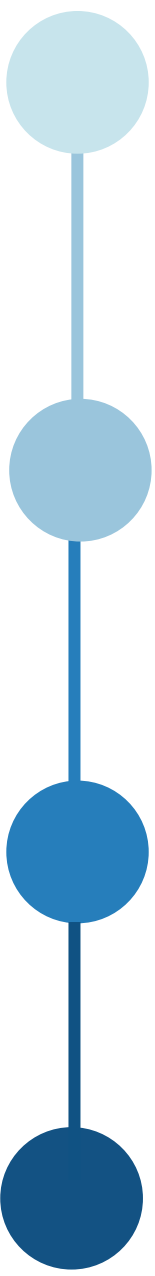


Que sont les CCSI?

Deux équipes (Est et Ouest) avec plusieurs mandats, notamment :



Soutenir et accompagner les établissements du réseau collégial dans l'accueil, l'organisation et la prestation des services destinés aux étudiantes et étudiants en situation de handicap (ESH) afin de favoriser leurs intégration, persévérance et réussite scolaires.

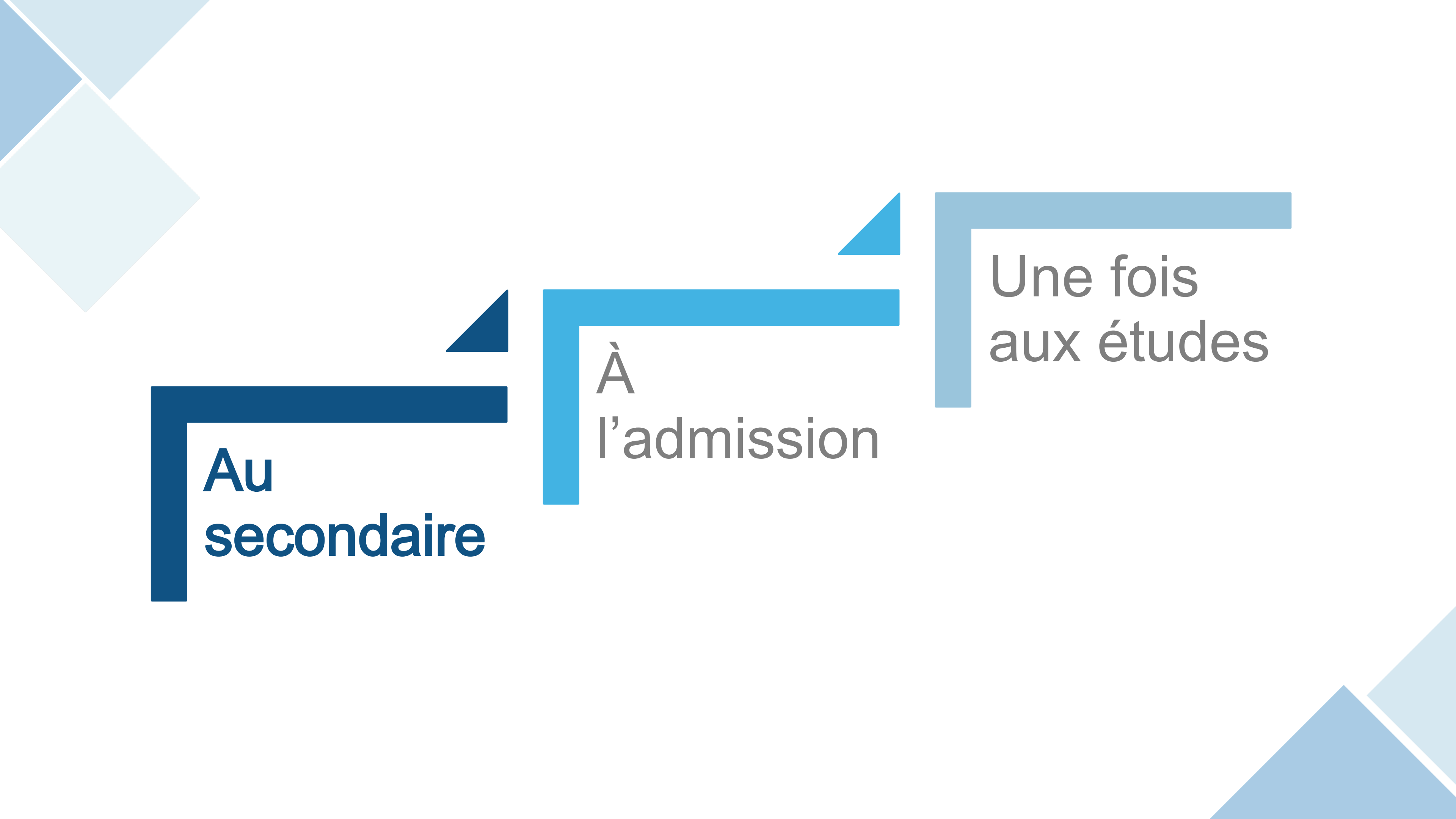
Favoriser le développement et le partage de l'expertise en vue de renforcer l'autonomie des établissements du réseau collégial dans le développement de leur organisation locale de services donnés aux personnes étudiantes en situation de handicap.

Offrir des services spécialisés aux étudiantes et étudiants sourds et malentendants (CGR, interprétation, transcription, etc.).

Répondre aux demandes d'adaptation en médias substituts pour les étudiantes et les étudiants ayant une déficience perceptuelle autre que visuelle.

Objectifs de la présentation

- **Partager** les bonnes pratiques et quelques repères pour faciliter la transition du secondaire vers le collégial (public et privé subventionné).
- **Comprendre** le milieu collégial et le soutien qu'il peut offrir aux personnes étudiantes qui présentent des difficultés d'apprentissage ou d'adaptation.



**Au
secondaire**

À
l'admission

Une fois
aux études

